

# Plan national d'actions en faveur du Lézard ocellé

## Bilan 2021

Avril 2021 – Mars 2022



©Matthieu Berroneau



*Siège social :*  
MnHn – CP41  
57 Rue Cuvier  
75005 Paris

*Siège administratif :*  
c/o Isabelle Chauvin  
2014 Route de Roquefort  
32360 Peyrusse-Massas

[contact@lashf.org](mailto:contact@lashf.org)  
<http://lashf.org>

**Rédaction**

**Stéphanie Thienpont (SHF)**

**Avec le soutien financier de la DREAL Nouvelle-Aquitaine**



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Citation du rapport :** Thienpont S., (2022). « Plan national d'actions en faveur du Lézard ocellé : bilan annuel. Année 2021 ». Société Herpétologique de France. 42 p.

## Table des matières

Plan national d'actions en faveur du Lézard ocellé .....	1
Bilan 2021 .....	1
I. L'animation du PNA en 2021 .....	5
II. Les actions mises en œuvre en 2021.....	6
1. Renforcer les connaissances sur la répartition de l'espèce et acquérir des données permettant d'évaluer le statut de conservation de l'espèce .....	6
1.1. Affiner la carte de répartition.....	6
☞ Animation nationale .....	6
☞ Animations régionales .....	6
1.2. Évaluer le statut de conservation de l'espèce.....	9
☞ Animation nationale .....	10
☞ Animations régionales .....	10
2. Renforcer les connaissances sur la biologie et l'écologie de l'espèce.....	13
3. Évaluer la gestion des habitats et les mesures compensatoires .....	14
☞ Animation nationale .....	14
☞ Animations régionales .....	14
4. Étudier la structure génétique des populations .....	16
5. Étudier l'impact des changements globaux sur les populations de Lézard ocellé .....	17
6. Assurer une gestion conservatoire des habitats du Lézard ocellé .....	19
☞ Maintien du Lézard ocellé sur l'Île d'Oléron, par l'Office National des Forêts .....	21
☞ Agrandissement et mise en connexion des clairières (coupes de pin et broyage d'entretien) ;	23
☞ Entretien de l'enclos existant ; .....	23
☞ Maintien des habitats en reliquat dunaire des grands lacs médocains et du littoral girondin, par Cistude Nature .....	24
Description du projet : .....	24
☞ Restauration de pelouses calcaires thermopiles, par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine .....	26
Description du projet : .....	26
☞ Restauration de coteaux calcaires thermopiles par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine .....	29
Description du projet : .....	29
7. Évaluer régulièrement l'adéquation entre la répartition du Lézard ocellé et les zonages environnementaux .....	30
☞ Animation nationale .....	30
☞ Animations régionales .....	30

8. Faciliter et systématiser la prise en compte du Lézard ocellé par le biais des outils de porter à connaissance (ZNIEFF) et de planification (PLU, PLUI, SCOT).....	31
9. Rédiger un guide de gestion des habitats .....	33
10. Sensibiliser et former les acteurs de l'aménagement du territoire à la prise en compte du Lézard ocellé.....	34
11. Réaliser des actions de sensibilisation à destination des socio-professionnels et du grand public .....	35
12. Mettre à jour et diffuser le guide ERC .....	39
➡ <i>Animation nationale</i> .....	39
13. Animer le site Internet du PNA.....	40
➡ <i>Animation nationale</i> .....	41

## I. L'animation du PNA en 2021

Les 1<sup>ère</sup> Journées Techniques Lézard ocellé se sont tenues les mercredi 30 et jeudi 31 mars 2022, au LEGTA Charlemagne, situé à Carcassonne (11) et ont intégré la tenue en présentiel du Comité de pilotage. Une trentaine de participants ont échangé sur les suivis, l'accompagnement de la séquence ERC, la pertinence d'un projet de réintroduction sur l'île d'Oléron, la gestion de sites à Lézard ocellé et plus globalement sur les besoins en enjeux futurs du PNA.

Le compte-rendu de ces deux journées d'échange, ainsi que les présentations, sont disponibles sur le [site Internet du PNA](#).

Au niveau régional, cette année encore, le contexte sanitaire est venu perturber l'organisation des Comités de pilotages régionaux.

Sur la **façade atlantique**, pour la région Nouvelle-Aquitaine, l'animateur régional n'a toujours pas été désigné. L'animateur national s'est chargé de relayer les informations auprès des acteurs régionaux et d'accompagner les principales actions.

Le **CEN PACA** a poursuivi son travail d'animation de la **déclinaison méditerranéenne** du plan en PACA et en Occitanie, mais n'a pu organiser son Comité de pilotage annuel. Un comité de pilotage méditerranéen est prévu à l'automne 2022.

**Nature en Occitanie** a poursuivi ses actions de terrain en faveur du Lézard ocellé pour les populations **atlantiques continentales**.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, le Lézard ocellé concerne trois départements : Drôme, Ardèche et Cantal. Les acteurs de Drôme-Ardèche s'appuient historiquement, et en toute logique, sur l'animateur de la zone méditerranéenne (CEN PACA) pour la mise en œuvre de leurs actions, tandis que les acteurs du département du Cantal sont plus proches de NEO. Cependant, il apparaît intéressant de réunir ces acteurs autour d'un projet régional, en présence de la DREAL, afin de déterminer les enjeux, les moyens et définir la stratégie de conservation à l'échelle de la région. Une réunion avait été envisagée en 2020, puis en 2021, mais le contexte n'a pas facilité son organisation, elle sera proposée à nouveau en 2022.

Au cours du mois de juin 2021, la [plaquette de présentation du PNA Lézard ocellé](#) a été éditée à 4 000 exemplaires et envoyée aux structures animatrices du PNA en région, ainsi qu'aux DREAL concernées par la présence de l'espèce.

Elle a été mise à disposition des participants au Congrès annuel de la SHF en octobre 2021 et au Festival de Ménigoute, lors des Journées de la Conservation, en novembre 2021, puis des Journées Techniques Lézard ocellé en mars 2022.

## II. Les actions mises en œuvre en 2021

### 1. Renforcer les connaissances sur la répartition de l'espèce et acquérir des données permettant d'évaluer le statut de conservation de l'espèce

#### 1.1. Affiner la carte de répartition

Afin de disposer d'une carte de répartition de l'espèce à jour, de nombreux secteurs en marge de l'aire de répartition actuellement connue, ou dans les secteurs où l'espèce est distribuée en petites populations disjointes, doivent encore être prospectés.

Les secteurs situés en marge de l'aire de répartition actuelle doivent être prospectés. Les départements des Alpes-Maritimes, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, de la Drôme, de l'Ardèche, de la Lozère, de l'Aveyron, du Cantal, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne, de la Dordogne, de l'Ariège, de la Charente, de la Haute-Vienne et de la Vendée sont particulièrement concernés mais le choix des zones de prospections pourra se baser également sur les zones de probabilités fortes de présence proposées par la modélisation. Des prospections visuelles pourront, bien entendu, être effectuées mais la méthode de détection au moyen de chiens est à développer pour les secteurs où les prospections sont les plus difficiles. Sur la base des premiers retours d'expériences disponibles, un protocole permettant d'homogénéiser le travail de détection avec les chiens, mais également de définir les exigences nécessaires à l'utilisation de cette méthode (code déontologique), sera rédigé. De nouveaux protocoles innovants seront parallèlement réfléchis. Parallèlement, la carte de modélisation de présence de l'espèce sera régulièrement réactualisée.

#### ➔ *Animation nationale*

La capitalisation des données reste un enjeu de taille pour la réactualisation de la carte de répartition et la prise en compte de l'espèce dans les projets d'aménagement. La situation s'améliore mais il reste du travail. Au sein de la SHF, un travail global a été mis en place sur les données par le biais d'une convention avec l'UMS PatriNat (circulation des données, cadres d'acquisition, processus de validation).

#### ➔ *Animations régionales*

##### a) **Population méditerranéenne**

Un projet de recherche du Lézard ocellé au moyen de chiens de détection a été engagé en 2021. Il implique le CEN PACA, qui accompagne scientifiquement le Parc national des Écrins, en collaboration avec le CEFÉ-CNRS de Montpellier. Les résultats de ces travaux montrent que le taux de détection par le chien en milieu fermé reste faible, or c'est au sein de ce type de milieux que l'on a le plus besoin d'augmenter le taux de détectabilité. Parallèlement, il semblerait que la confusion entre Lézard ocellé et Lézard à deux raies soit assez fréquente lors de la détection des crottes.

La LPO AURA poursuit ses inventaires sur des secteurs potentiels de présence, notamment pendant la mise à jour des données ZNIEFF en Drôme et en Ardèche. L'installation d'un réseau de plaques à reptiles, en partenariat avec Arche aggro, a été réalisé dans l'ENS 3D, en Ardèche.

Pour la région Occitanie, les suivis mis en œuvre par le CEN Occitanie ont été réalisés uniquement dans le cadre de mesures compensatoires (cf. [Évaluer la gestion des habitats et les mesures compensatoires](#)).

La RNCFS de l'Espinouse est située dans l'extrême nord de l'Hérault, près du Tarn. Il s'agit d'une zone montagneuse aux reliefs marqués, très contrastée du point de vue de l'herpétofaune puisqu'on y rencontre à la fois le Lézard vivipare et le Lézard catalan, la Coronelle lisse et la Coronelle girondine. Dans l'actuel contexte historique de changement climatique, il est évident que certaines espèces qui y sont actuellement inconnues vont finir par investir cette réserve, d'ici quelques décennies. C'est le cas du Lézard ocellé mais aussi de la Couleuvre de Montpellier, qui existent déjà à faible distance. NEO a réalisé dix transects de 4 plaques réparties en divers endroits (protocole POPreptile) pour effectuer un suivi de l'évolution de l'ophiofaune. Le Lézard ocellé, pour sa part, va faire l'objet de recherches ciblées en 2022, visant essentiellement à identifier les secteurs de la RNCFS où il pourrait s'installer prochainement, s'il n'y est pas déjà. Des prospections vont donc être menées entre les zones de présence avérée et la RNCFS, en ciblant les corridors d'habitats favorables.



*Figure 1 - Timon lepidus, femelle adulte observée en 2021 à 4,5 km de la RNCFS vers 680 m d'altitude. Des habitats favorables à l'espèce sont présents à bien plus faible distance. (Photo G. Pottier)*

Parmi les autres actions de prospections mises en œuvre en 2021 en PACA, on peut citer :

- Les recherches de Lézard ocellé dans les Monges (04) suite à un témoignage intéressant (infructueuses) ;
- Les prospections dans le Vaucluse dans le cadre de la dynamique Atlas herpétologique PACA (infructueuses) ;
- Les recherches du Lézard ocellé dans la haute vallée de la Durance par le Parc National des Écrins et des bénévoles naturalistes, (infructueuses) ;
- La recherche du Lézard ocellé sur le site Natura 2000 des gorges de la Siagne (06), (infructueuse).

En 2021, de nombreuses données de présence ont été intégrées dans Silene (SINP régional PACA) dans le cadre de la réalisation de l'atlas herpétologique PACA.

### b) Population atlantique littorale

Nature Environnement 17 a mené des prospections assez nombreuses en limite du camp militaire de Bussac-Forêt, afin de trouver de petits noyaux de populations en dehors du camp qui pourraient éventuellement bénéficier de mesures de conservation. Un seul individu a été détecté sur une parcelle du CEN, de l'autre côté de la RD145, à côté du pénitencier. Ces prospections ont été réalisées dans le cadre du programme RANA.

### c) Population atlantique continentale

NEO a poursuivi en 2021 son travail permanent d'inventaire. Une veille écologique est active sur les projets d'aménagements photovoltaïques, avec quelques cas où NEO a demandé des recherches complémentaires compte-tenu du fait que l'espèce était présente à faible distance du projet dans des habitats comparables.

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes et les bénévoles de l'ORA réalisent un travail d'inventaire régulier dans le Cantal. Une plaquette grand public a été éditée par la LPO AURA pour faciliter la détection de l'espèce et la remontée d'informations.



**Son habitat :** Il vit dans des milieux secs de type méditerranéen (garrigues, maquis ouverts, vergers par exemple) pourvus d'abris protecteurs en réseaux (rochers, blocs, terriers de lapins, fissures...).

**RÉPARTITION DU LÉZARD OCELLÉ**

**CANTAL**

**Gare aux confusions :**

A ne pas confondre avec son cousin plus petit, le lézard vert. Contrairement au lézard ocellé, ce dernier na jamais d'ocelles bleus sur les flancs et certains mâles ont la gorge turquoise.

**LÉZARD VERT**

**LÉZARD OCELLÉ**

**Vous avez observé un lézard ocellé ?**

Transmettez-nous le lieu (commune, lieu-dit ou coordonnées GPS) et la date où vous l'avez aperçu, ainsi que votre nom.

**Contact LPO AuRA**

Mathis Vérité  
Pôle environnement  
Charlinargues  
15170 Neussargues en Pinatelle

☎ 06.42.30.51.72  
04.14.88.00.05

✉ auvergne@lpo.fr

Financé par  
LPO AGR pour la Biodiversité  
GOVERNEMENT  
CEMEX

Crédit photo : R. Riols

## Fiche d'identité



*Crédit photo : R.Riols*

**Nom :** *Lézard ocellé* (Timon lepidus)

**Taille :** De 40 à 75 cm queue comprise. C'est le plus grand des lézards en France.

**Description :** Sa robe est assez typique avec ses *écailles noires et jaunes* et ses remarquables *ocelles bleus* disposés sur deux ou trois rangées sur les flancs.

**Alimentation :** Il se nourrit principalement d'*insectes, d'araignées et de mollusques* et apprécie également les *petits fruits* de saisons ! Rarement il se nourrit de petits vertébrés.

**Reproduction :** La femelle pond ses œufs (de 5 à 24) *fin juin/début juillet* dans une cavité qu'elle creuse dans le sol. Les jeunes éclosent en *septembre/octobre* après 70 à 95 jours d'incubation.

## Menaces

**DISPARITION DE SON HABITAT NATUREL :**

Le Lézard ocellé est principalement menacé par la *perte de ses habitats favorables*. Il est particulièrement sensible à la *déprise agricole* (déclin du pastoralisme, abandon des vergers...) qui conduit généralement à l'enfrichement des terres. L'abandon des techniques de *construction en pierre sèche*, offrant de nombreuses possibilités de refuge, lui est aussi *préjudiciable*. La *population française* de Lézard ocellé connaît un *déclin notable*, particulièrement marqué en marge de son aire de répartition.

APRÈS



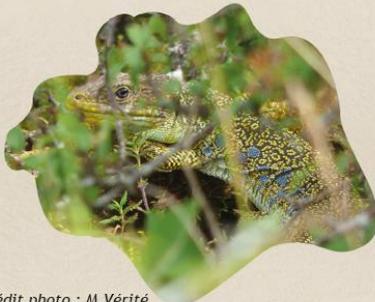
AVANT

COMMUNE DE VIEILLEVILLE

Crédits photos : SAS APA POUX / LPO AuRA

## Statut de protection :

En France et en Europe, l'espèce est *protégée*, mais pas son habitat, ce qui fait sa vulnérabilité. Le Lézard ocellé est inscrit comme «*Vulnérable*» sur la *liste rouge des reptiles de France métropolitaine*, ce qui signifie qu'il est confronté à un *risque élevé d'extinction*.



*Crédit photo : M.Vérité*

## Présentation

Soutenu par le *plan France Relance*, la LPO souhaite entreprendre *des actions de sensibilisation et de conservation* de l'espèce (chantiers participatifs, restauration de milieux favorables, amélioration des connaissances de l'espèce, installation d'agriculteurs pour pérenniser l'ouverture de milieux...).

Figure 2 - Plaquette de présentation du lézard ocellé éditée par la LPO AURA

## 1.2. Évaluer le statut de conservation de l'espèce

Des suivis doivent être mis en œuvre pour permettre, à la fin du plan, d'évaluer si le statut de conservation de l'espèce a évolué depuis le début du plan au niveau national et tenter de cerner les facteurs d'évolution. Le travail de prospection sur les populations en marge ou isolées peut constituer un élément de base pour évaluer les tendances évolutives du statut de l'espèce.

Plusieurs approches peuvent être proposées pour évaluer le statut de conservation des populations. La poursuite des suivis par placettes, mis en place au cours du premier PNA, est à encourager. Cependant, il conviendra de veiller à redéfinir, puis appliquer scrupuleusement, un protocole fixe si l'on souhaite que les données récoltées au cours de ces suivis soient exploitables statistiquement. Une réunion sera organisée pour dresser un bilan des travaux réalisés au cours du 1er PNA et définir une stratégie pour la poursuite de ce travail. En effet, ce travail est réalisé en fonction des opportunités et le plan d'échantillonnage spatial apparaît beaucoup trop hétérogène pour être représentatif d'une région au-delà de la zone d'étude concernée. Une approche sur le modèle des évaluations de l'état de conservation des espèces inscrites à la Directive européenne Habitats, Faune et Flore peut également être envisagée. Elle propose de comparer l'aire de répartition observée de l'espèce à l'aire de répartition favorable, la population évaluée à la population de référence favorable, la surface d'habitat occupé à la surface de l'habitat potentiel, afin d'analyser les écarts constatés. Les données des suivis par placettes et le travail de modélisation déjà réalisé au cours du premier PNA, et qui pourra être complété au cours du PNA 2020-2029, seront idéalement intégrés à ce travail d'évaluation.

## ➔ Animation nationale

Au cours de l'année 2020, un Comité scientifique a été constitué. L'objectif était de solliciter sur la base du bilan des suivis scientifiques, qui devait être rédigé par le CEN PACA dans le cadre de sa mission d'animation, afin d'analyser la suite à donner à ces suivis. Or, il s'avère que le travail de compilation et de synthèse des données s'avère particulièrement fastidieux, en raison du volume de données à traiter et de l'hétérogénéité des données récoltées. Ces suivis représentent à l'heure actuelle :

- 1 000 à 1 500 placettes suivies,
- Environ 2 500 heures de prospections au total,
- Plus d'une trentaine de structures ayant participées depuis 2009, dont 11 en 2020,
- Plus de 30 sites suivis.

Il est apparu clairement que ce travail devait faire l'objet d'une action spécifique en dehors du temps dédié à l'animation de la déclinaison régionale du plan. Une réunion de travail réunissant le CEN PACA, structure animatrice de la déclinaison méditerranéenne, la SHF et le CEFÉ-CNRS a permis d'élaborer le cahier des charges pour la réalisation de cette action qui sera financée dans le cadre de la mise en œuvre des actions de portée nationale sur la convention 2022/2023. En effet, le PNA en faveur du Lézard ocellé 2020-2029 insiste sur la nécessité de mettre en place un protocole standardisé afin d'obtenir des tendances régionales, voire nationales, des populations de Lézard ocellé en France. Le suivi « placettes » étant le protocole standardisé le plus développé en terme de nombre de données et d'étendue géographique en France sur l'espèce, il est pertinent de tenter de créer un suivi national basé sur un bilan et une évaluation de ce protocole.

## ➔ Animations régionales

### a) Population méditerranéenne

Le CEN PACA a poursuivi son travail d'accompagnement sur la mise en œuvre des protocoles de placettes et d'échantillonnage (CD06, SMIAGE, PNR des Baronnies, Métropole Toulon Provence Méditerranée...).

Le CEA de Cadarache a travaillé en 2021 sur des estimations de taille et de densité de population sur son site (900 ha), ainsi que sur une modélisation estimant la probabilité de présence et les connectivités (trois méthodes testées : site occupancy, Random forest et Maxent). L'objectif de ce suivi est de constituer un état zéro fiable pour pouvoir adapter au mieux les processus de gestion du site liés à l'activité, afin d'appliquer l'évitement lors de travaux d'entretien ou d'aménagement et, *in fine*, si nécessaire, de cibler des zones d'intérêts pour la mise en place de mesures compensatoires (zones à faible densité d'individus et de gîtes).

Une dynamique locale portée par la Métropole Nice Côte d'Azur vise à réactualiser le Plan Local d'Actions en faveur du Lézard ocellé publié en 2012 sur la Basse Vallée du Var, secteur soumis à une très forte pression d'urbanisation. Les inventaires réalisés en 2009 avaient préfiguré la mise en place du protocole de suivi porté par la suite par le Plan Interrégional animé par le CEN PACA. Ainsi, le protocole de suivi de placette peut être totalement répliqué à l'identique afin de comparer la tendance des populations en limite d'aire orientale de part et d'autre du Var. 40 placettes doivent faire l'objet de cette actualisation. Afin de limiter les biais d'observation, AGIR écologique, assistant écologue de la Métropole de Nice Côte d'Azur, a également sollicité les compétences de Gregory DESO (AHPAM), ayant réalisé ces mêmes prospections en 2009. Cependant, l'étude n'a pu être mise en œuvre en 2021,

seul un premier contrôle des placettes a pu être réalisé. Le protocole sera répliqué au printemps 2022, et les résultats sont attendus en fin d'année.

## b) Population atlantique littorale

Le suivi de population sur le terrain militaire de Bussac-Forêt, réalisé tous les 3 ans depuis 12 ans, était programmé au cours de l'année 2021. L'objectif de ce suivi est d'étudier l'occupation de l'espace par la population et son évolution au fil du temps. Ce suivi est de ce fait un outil d'évaluation des mesures de gestion actuelles et futures. Le second objectif est de décrire les habitats favorables au Lézard ocellé. Les résultats obtenus sont particulièrement préoccupants : en l'espace d'une douzaine d'années, la population de Lézard ocellé sur le terrain militaire de Bussac-Forêt décline fortement et ce constat vaut aussi pour les populations de Lapin et le nombre de terriers. À l'instar de la population de l'île d'Oléron, les Lézards ocellés de Bussac dépendent fortement de la présence de terriers de Lapins. La disparition possible de la population de Lézard ocellé à Bussac est aujourd'hui clairement démontrée. Les actions envisageables pour limiter la disparition de l'espèce sont limitées. Afin de définir les solutions les plus adaptées, un plan d'actions spécifique intégrant l'ensemble des acteurs œuvrant sur le site (Ministère de la Défense, OFB, ONF, CEN Nouvelle-Aquitaine et OBIOS) a été discuté lors d'une réunion de terrain qui s'est tenue le 31 janvier 2022, sur le camp militaire de Bussac-Forêt (17), afin de coordonner les actions de conservation du Lézard ocellé. OBIOS, NE17, l'ONF, le CEN Nouvelle-Aquitaine, le Ministère des armées, l'animateur Natura 2000 et l'association de chasse, ont répondu à l'invitation de la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Une présentation en salle, puis une visite de terrain, ont permis de cerner les enjeux et les contraintes liées aux activités militaires. Un espace de travail collaboratif a été mis en place pour optimiser et coordonner les interventions.



Figure 3 - Réunion de terrain sur le camp militaire de Bussac-Forêt, 31 janvier 2022

En 2021, un travail a été engagé afin d'évaluer la pertinence d'une réintroduction de l'espèce sur le nord de l'île d'Oléron par l'association OBIOS. L'état des lieux, basé sur l'ensemble des connaissances acquises à ce jour, et l'analyse de la faisabilité du projet devraient être finalisés pour juin 2022. Les Journées Technique ont été l'occasion de présenter l'état des lieux de la conservation de l'espèce sur le site et discuter de la pertinence d'un projet de réintroduction. La situation de déclin de la population sur l'île d'Oléron, liée principalement aux changements climatiques qui entraînent un important retrait du trait de côte, et par conséquent la disparition de la dune grise, est difficilement contrôlable. Bien que des mesures de gestion limitent actuellement ce déclin : réouverture de clairières, pratiquée par l'ONF en milieu arrière dunaire pour contrecarrer la disparition des habitats favorables, construction de garennes et pose de gîtes artificiels ; leur mise en œuvre sera limitée dans le temps en raison de la proximité de zones humides, d'une réserve biologique et de zones urbanisées qui limiteront prochainement les possibilités de recul.

## 2. Renforcer les connaissances sur la biologie et l'écologie de l'espèce

Certains éléments de la biologie et de l'écologie du Lézard ocellé, conditionnant fortement la conservation de l'espèce, sont encore peu connus. Ainsi, nous manquons actuellement d'éléments sur l'influence de la biologie et de l'écologie de la reproduction sur la dynamique des populations de Lézard ocellé. Les phases de vie allant du choix des sites de ponte par les femelles à la fin de la première année de vie des juvéniles ont été peu étudiées. Or, ces phases conditionnent fortement la conservation de l'espèce. Parallèlement, l'estimation des capacités de déplacement, et en particulier de dispersion des jeunes, est peu documentée. Un travail sur l'utilisation des gîtes semble également incontournable dans la mesure où la création de gîtes artificiels est une mesure fréquemment proposée dans le cadre des mesures de compensation ou d'accompagnement relatives aux dossiers ERC.

Il est nécessaire que ce type d'action bénéficie de protocoles cadrés au préalable. On pourra, pour cela, solliciter des biostatisticiens qui établiront un cadre scientifique permettant l'exploitation ultérieure des résultats. Par ailleurs, il faut veiller à ce que ces études apportent une véritable plus-value en termes de connaissances, applicables en biologie de la conservation, soit par des protocoles innovants soit par l'utilisation de nouvelles technologies qui sont à encourager : pièges photographiques, GPS, ADN environnemental.

Les sujets principaux à étudier sont les suivants :

- Écologie et biologie de la reproduction,
- Facteurs conditionnant le choix des gîtes principaux et des gîtes d'hivernage,
- Habitats utilisés au sein d'un domaine vital,
- Taux de survie,
- Dispersion.

### *Mise en œuvre 2021*

#### **a) Population méditerranéenne**

L'AHPAM a débuté un travail sur les gîtes d'hivernage du Lézard ocellé en 2021 et souhaite poursuivre et développer ce projet en 2022.

Le CEA de Cadarache a travaillé sur l'occupation et la description de gîtes au sein d'un paysage artificiel.

#### **b) Population atlantique littorale**

Les données de certaines études menées sur le régime alimentaire du Lézard ocellé sur l'île d'Oléron n'avaient pu être analysées faute de moyens financiers. La valorisation de ces données par leur analyse et la publication des résultats obtenus étant particulièrement pertinente dans l'objectif de renforcer la connaissance sur l'espèce, ce travail d'analyse a été réalisé dans le cadre des actions 2021 du PNA. Les résultats devraient être connus en juin 2022.

### 3. Évaluer la gestion des habitats et les mesures compensatoires

De nombreuses actions de gestion ou de restauration des habitats ont été menées au cours des dernières années (réintroduction du Lapin de Garenne, réouverture de milieux, création de gîtes artificiels, gestion par pâturage) que ce soit au travers d'une gestion à visée conservatoire ou de mesures compensatoires. Il apparaît pertinent de mettre en place des moyens d'évaluation de ces actions de gestion, afin de s'assurer qu'elles permettent d'atteindre les objectifs de conservation de l'espèce, et les adapter le cas échéant.

La mise en place d'une base de données bibliographique contenant les différents retours d'expériences de gestion menées au niveau national représente la première étape dans le cadre de cette action. Ce recueil d'expériences permettra de rédiger le guide proposé dans les actions de communication (action n°9).

La réalisation d'une évaluation de la gestion sur le plan scientifique pourra être réalisée sur quelques sites pilotes. Il conviendra d'évaluer la création de gîtes artificiels, la réouverture de milieux, l'impact de l'aménagement de garennes artificielles, la gestion par pâturage, l'impact des produits phytosanitaires et antiparasitaires, etc. Un biostatisticien sera associé à ce travail d'évaluation dans la phase de rédaction des protocoles, afin de déterminer les paramètres à intégrer dans l'évaluation en vue du traitement de données.

Ce travail d'évaluation doit être proposé sur des sites gérés par des Conservatoires d'Espaces Naturels ou par l'ONF, au sein de Réserves ou de Parcs naturels.

Il doit être imposé sur les sites restaurés et gérés dans le cadre de mesures compensatoires mises en place suite à l'application de la démarche ERC. Au préalable, il sera indispensable de disposer d'une évaluation quantitative des habitats détruits. Les résultats bruts de ces suivis devront être fournis au Services de l'État.

#### ➔ Animation nationale

Lors de la réunion du 19 novembre 2021, portant sur la mise en œuvre de la séquence ERC, le constat suivant a été fait : *« Il serait intéressant d'analyser les arrêtés préfectoraux liés aux projets afin de voir comment le Lézard ocellé est pris en compte. Cependant, dans la base de données ONAGRE, qui semble pourtant incomplète, il y a 80 dossiers qui pourraient être intégrés à cette analyse. Par ailleurs, le Lézard ocellé est présent dans quasi tous les dossiers d'aménagement. Le travail d'analyse est conséquent et pourrait idéalement s'inscrire dans un projet de stage. Le CEREMA d'Aix en Provence pourrait sans doute être intéressé et se mobiliser pour cette analyse. »*

Contacté en début d'année 2022, le CEREMA ne souhaite pas s'engager dans ce travail de recherche et d'analyse d'une part parce qu'il se limite à une seule espèce et d'autre part parce qu'il le juge trop important.

Dans le cadre de nouveaux projets, il existe des possibilités de désigner des sites pilotes où des projets débiteront prochainement (Minervois, Costières de Nîmes, CEA Cadarache). Il faudrait disposer d'un état zéro de la population sur et autour des sites impactés (sites témoins) pour disposer de retours d'expériences basés sur des données. Un travail devra être mené en ce sens.

#### ➔ Animations régionales

##### a) Population méditerranéenne

Le CEN Occitanie réalise des suivis portant uniquement sur des mesures compensatoires. 75 placettes font ainsi l'objet d'un suivi.

Un dossier de thèse CIFRE a été déposé et accepté début 2022. Le sujet est le suivant : « Efficacité des mesures compensatoires de grands projets d'infrastructure : de l'optimisation des

protocoles à la démonstration des effets ». Financée par Oc'Via (Contournement Nîmes Montpellier), cette thèse a débuté en avril 2022.

Le CEA de Cadarache a débuté son travail de caractérisation des gîtes naturels et artificiels via des variables physiques et d'habitat. Ce travail intègre l'utilisation de pièges photo, afin de définir les paramètres d'un gîte favorable.

Le CEN PACA, en interne et en tant qu'animateur régional, préconise désormais dès que possible une évaluation de la disponibilité en gîtes naturels avant de justifier la mise en place de gîtes artificiels.

Le CEN PACA a contacté les chambres d'agriculture de cinq départements en Occitanie et PACA pour discuter du développement conjoint de pratiques favorables à l'espèce. Aucun retour favorable n'a été enregistré à ce jour, le sujet ne semble pas être une priorité pour les chambres d'agriculture.

En 2021, dans le cadre du renouvellement de la location de ses pâturages pour une durée de 9 ans (2023-2031), l'antenne des Alpes de Haute Provence de l'ONF a publié un rapport d'étude sur l'emploi des principaux traitements antiparasitaires sur la biodiversité. Dans cet article, l'auteur propose ainsi, sur les terrains en location de l'ONF, de :

- Vérifier que les chargements correspondent bien à un pâturage extensif (< 1,4 à 2 UGB/ha) ;
- En cas de chargement important, identifier avec l'éleveur la modalité de rotation dans le pâturage en période printanière et automnale (courte durée de pâturage = quelques jours pour les ovins, une à deux semaines pour les bovins puis assainissement de 6 semaines avant de retourner pâturer la zone) puis les inscrire au cahier des clauses particulières ;
- Mettre en place un accompagnement de la profession par les organismes socioprofessionnels et les vétérinaires.

*Quelques références intéressantes à consulter sur le sujet des traitements antiparasitaires :*

- [LIFE ChiroMed](#)
- [LIFE Bocage](#)

## 4. Étudier la structure génétique des populations

Dans le cadre du 1er PNA, des échantillons ADN ont été récoltés dans de nombreuses régions. Un premier travail d'analyse sur l'ADN mitochondrial a été réalisé par M. Cheylan et C. Montgelard, CEFE. Il apparaît intéressant de poursuivre ce travail qui présente l'intérêt de permettre l'acquisition de connaissances fondamentales tout en proposant une application concrète sur la problématique de la perméabilité du paysage, domaine particulièrement stratégique en conservation des espèces.

Le travail pourra porter sur les échantillons récoltés mais, si besoin, de nouveaux prélèvements pourront être réalisés. Le protocole de prélèvement sera discuté en comité de pilotage du plan et soumis à l'approbation d'experts référents dans le domaine, dont Olivier Lourdis (CEBC-CNRS) et Sylvain Ursenbacher (Université de Bâle).

Un travail sur les populations relictuelles pourrait être particulièrement intéressant pour évaluer leur degré d'isolement.

Cette étude pourra idéalement être menée via une collaboration entre le CNRS de Chizé, le CEFE de Montpellier et l'Université de Bâle. Toutes les régions doivent intégrer cette étude. Les résultats pourront être valorisés par des publications scientifiques.

### a) Population méditerranéenne

Le CEA de Cadarache lance, dans le cadre d'une thèse, un projet sur la génétique en lien avec les possibilités de déplacements au sein de paysage. Des échantillons d'ADN de Lézard ocellé, détenus au CEFE-CNRS, ont été envoyés pour analyses en Suisse. Cette analyse pourra prendre en compte des sites plus éloignés (Verdon, Luberon ou même Parc des Écrins) afin de resituer la population du site du CEA au niveau régional.

## 5. Étudier l'impact des changements globaux sur les populations de Lézard ocellé

L'impact des changements climatiques doit être intégré à l'analyse de l'évolution du statut de conservation de l'espèce. Des études en cours, montrent que ces changements ont notamment un impact fort sur les populations du littoral atlantique. Mais, au-delà des changements climatiques, ce sont l'ensemble des changements environnementaux qui influencent la conservation de l'espèce sur l'ensemble du territoire. Ces facteurs sont à prendre en compte si l'on souhaite proposer des mesures de conservation de l'espèce qui soient pertinentes.

Dans le cadre du programme « Sentinelles du Climat », mené actuellement en Nouvelle-Aquitaine et financé jusqu'en 2021, un suivi de l'évolution des populations et des habitats du littoral girondin et landais, en lien avec les phénomènes climatiques (vagues submersives, érosion, variation des températures et de l'hygrométrie) a été mis en place. S'y ajoute un important travail de recherche en écophysiologie de l'espèce en milieu dunaire.

Des suivis, menés depuis de nombreuses années, se poursuivent également sur l'Île d'Oléron, sur des populations directement menacées par le phénomène d'érosion du trait de côte.

En zone méditerranéenne et atlantique continentale, aucune étude portant sur l'étude de l'impact des changements globaux sur le Lézard ocellé n'a, à ce jour, été réalisée. Pour répondre à cette question, un suivi sur le long terme d'un réseau de sites, à la fois aux marges et au cœur de la répartition de l'espèce, mais également sur des secteurs où l'espèce est présente et où elle est actuellement considérée absente, pourra être mis en place. Le protocole d'inventaire et de suivi par placettes, entrepris dans le cadre du PIRA, peut constituer une base intéressante en complément des suivis existants. La mise en place d'un tel travail nécessite la réalisation de réunions préalables avec les acteurs prêts à s'investir dans cette démarche de suivis sur le long terme et des référents scientifiques.

Les changements d'utilisation des terres (dynamique forestière, urbanisation, changements de pratiques agricoles...) sont à intégrer à cette réflexion.

Il conviendra, par ailleurs, d'évaluer l'effet positif que l'augmentation des températures pourrait avoir sur certains secteurs et ne pas uniquement se focaliser sur les aspects négatifs.

### a) Population atlantique littorale

Le projet « [Sentinelles du climat](#) », porté par Cistude Nature, est actuellement le projet le plus avancé sur ce thème. L'année 2021 a vu l'analyse des données récoltées au cours de 5 ans de suivis face aux changements climatiques. Le programme a fait l'objet d'un colloque de restitution le 26 novembre 2021, qui s'est tenu à l'Hôtel de Région, à Bordeaux. Le Lézard ocellé en milieu dunaire a fait l'objet d'une présentation spécifique disponible en [replay](#). En milieu dunaire, les changements climatiques se traduisent par une perte directe d'habitat en raison du recul du trait de côte (qu'il est impossible de maîtriser), mais également par une dégradation de la qualité de cet habitat. Ces changements peuvent impacter :

- La durée d'activité journalière de l'espèce, par réponse directe aux modifications des conditions thermiques au sein de l'habitat. Ceci peut être à l'origine d'une dégradation de la condition corporelle des individus ;
- L'accès à la ressource alimentaire. La perte de diversité végétale étant directement liée à la perte de diversité entomologique, ressource alimentaire du Lézard ocellé.

La conservation de la qualité de l'habitat sur la dune grise représente un enjeu particulièrement important dans l'objectif de maintien des populations de Lézard ocellé sur la façade atlantique. L'équilibre entre ensablement et boisement doit être maintenu. Le maintien de patchs de végétation, de corridors et la réalisation de coupes franches en milieu arrière dunaire sont des solutions favorables au maintien de l'espèce.

Des partenariats sont actuellement mis en place entre Cistude Nature, la Réserve de Cousseau et l'ONF pour la mise en place d'un « Sentinelles 2.0 » de 2022 à 2027. Ce programme devrait étudier le phénomène de la pénétration du Lézard ocellé dans les terres face à la disparition du milieu dunaire.

## Un colloque pour accompagner la biodiversité face au changement climatique



Quelles actions mener pour préserver la biodiversité de Nouvelle-Aquitaine face au changement climatique ? Tel était le fil conducteur du colloque « Sentinelles du climat : de la connaissance à l'action » organisé vendredi 26 novembre 2021 à l'Hôtel de Région. A l'initiative de Cistude Nature, plus de 150 personnes – gestionnaires de milieux naturels, décideurs et autres acteurs du territoire – étaient donc réunies et invitées à échanger avec les scientifiques. Et les constats convergent : la préservation de la biodiversité face au changement climatique n'est pas envisageable sans la réduction des pressions anthropiques, dues aux activités humaines, et le maintien de l'hétérogénéité des micro-habitats.

## 6. Assurer une gestion conservatoire des habitats du Lézard ocellé

Depuis les années 1960, on constate une importante régression des milieux ouverts, liée à une déprise agricole marquée sur les terrains propices à certaines formes d'élevages extensifs, donc peu rentables d'un point de vue économique. Parallèlement à cette perte d'habitats, on observe également, en lien avec l'urbanisation, un morcellement des habitats et donc, par conséquent, des populations. Cette perte de connectivité favorise l'apparition de noyaux de population isolés entre eux et engendre probablement un appauvrissement génétique fragilisant les populations.

La gestion conservatoire des habitats du Lézard ocellé est une action prioritaire du PNA.

L'ONF, les CEN, les Conservatoires du Littoral, les Parcs et les Réserves naturelles, les Fédérations de chasse, ainsi que les Départements au travers de la politique ENS, sont des partenaires incontournables de cette action, et de nombreuses opérations de réouverture de milieux, de gestion de milieux ouverts, de création de gîtes, ... sont déjà mises en œuvre depuis plusieurs années. Ces actions sont à évaluer (cf. action 3) et à pérenniser le cas échéant. Une attention particulière devra être portée à la création de gîtes artificiels. En effet, ces dernières années, nous avons pu constater un réel engouement pour la création de gîtes artificiels (généralement accompagnée de restauration des habitats). Les retours d'expériences dont nous disposons montrent que la réussite de ce type d'actions n'est pas du tout systématique et que de nombreux facteurs complémentaires doivent être pris en compte pour que la mesure apporte une réelle plus-value (Marchand, 2018). Le risque de créer des « pièges écologiques » est également à étudier afin d'évaluer la pertinence de cette action de conservation.

Parallèlement, un partenariat fort avec le monde agricole (pastoralisme, viticulture) est à engager, de même qu'avec la Fédération Française des Professionnels de la Pierre Sèche (FFPPS), qui fédère de nombreuses associations de murailleurs, mais également avec les Fédérations de chasse qui travaillent parallèlement sur des projets de réouverture de milieux.

L'animateur national et les animateurs régionaux prendront contact avec les différents partenaires afin de créer une dynamique propice à la mise en œuvre d'une gestion conservatoire favorable au Lézard ocellé sur un large territoire.

Un travail de compilation des opérations de gestion menées au niveau national sera réalisé en lien avec les actions 3 et 9. Il permettra de diffuser les connaissances sur les pratiques et d'affiner les préconisations pour optimiser les moyens mobilisés.

De nombreuses opérations ont été conduites dans le cadre de cette action au cours de l'année 2021.

### a) Population méditerranéenne

Le travail très constructif mené par l'AHPAM et Ecodiv en partenariat avec les vigneron de Cascastel illustre bien l'intérêt d'une approche progressive et positive du monde agricole. Les actions ne peuvent être mises en place que si les agriculteurs en sont à l'origine. Les acteurs de la conservation peuvent proposer des mesures, mais le monde agricole doit s'approprier la démarche et être convaincu de leur intérêt pour les mettre en œuvre. Ce travail de partenariat demande du temps. Le travail avec les vigneron de Cascastel a permis non seulement de réaliser des inventaires naturalistes (reptiles, amphibiens, flore), mais également de mettre en place un inventaire de l'état de conservation des murets et un plan de restauration de ces murets, action particulièrement bénéfique au Lézard ocellé et à tout un cortège de faune et de flore.



Figure 4 - Restauration de murets de pierres sèches sur le domaine viticole de Cascastel

Le CEN Occitanie a réalisé 24 hibernaculums, construit une garenne et érigé environ 75 mètres linéaires de murets dégagés sur 2 sites de l'Hérault. Il détient en propriété, 114 ha d'habitats favorables au Lézard ocellé. 283 ha bénéficient, par ailleurs, d'un bail emphytéotique.

#### b) Population atlantique littorale

Une réunion de terrain s'est tenue le 31 janvier 2022 sur le camp militaire de Bussac-Forêt (17), afin de coordonner les actions de conservation du Lézard ocellé. OBIOS, NE17, l'ONF, le CEN Nouvelle-Aquitaine, le Ministère des armées, l'animateur Natura 2000 et l'ACCA, ont répondu à l'invitation de la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Un espace de travail collaboratif a été mis en place pour optimiser et coordonner les interventions sur le site. À l'automne 2022, la mise en place d'exclos visant à éviter la destruction des garennes à Lapin lors du gyrobroyage de la brande et du déplacement d'engins militaires, sera réalisé et financé par les militaires occupants le site, avec les directives et conseils d'OBIOS.

En avril 2020, dans le cadre du Plan de relance verte en Nouvelle-Aquitaine, la Société Herpétologique de France a été sollicitée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour proposer des actions visant la restauration de milieux abritant le Lézard ocellé et pouvant être mises en œuvre dès l'année 2021. La mobilisation du réseau régional d'acteurs a permis de faire émerger quatre projets en faveur du Lézard ocellé portés par les acteurs suivants : Cistude Nature, l'Office National des Forêts, OBIOS et le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine. **Deux projets** concernent les populations atlantiques littorales.

### ➤ **Maintien du Lézard ocellé sur l'île d'Oléron (Office National des Forêts)**

Dans un contexte de forte érosion qui grignote la dune grise côté ouest, et de boisement rapide par le pin maritime côté est, les habitats favorables au Lézard ocellé se raréfient. Les travaux qui sont proposés dans ce projet ont pour objectifs de créer, maintenir et mettre en connexion des clairières et de disposer sur ces zones des gîtes afin de maintenir voire de conforter les populations identifiées.

#### **Description du projet :**

En forêt domaniale d'Oléron, deux phénomènes sont observés sur les sites proposés :

- Une fermeture du milieu par le boisement naturel,
- Une raréfaction des garennes liée à l'instabilité de la population du Lapin de garenne (maladie, prédatons).

Afin de pallier à ces phénomènes qui concourent à la régression de sites favorables au maintien d'une population de Lézard ocellé, l'ONF propose des opérations de bûcheronnage et d'exportation des bois qui permettront d'ouvrir des clairières et qui seront ensuite régulièrement maintenues ouvertes par broyage. Parallèlement, des gîtes artificiels en robinier seront déposés pour compenser le manque de zones refuges pour le Lézard ocellé. Par ailleurs, pour préserver les garennes de toutes interventions extérieures, qu'elles soient humaines, liées aux divagations de chiens ou à la présence de sangliers, un exclos a été créé il y a quelques années dans ce secteur. Cette zone de quiétude a permis d'observer la présence de lézards ocellés. Cet exclos nécessite un entretien, tandis qu'un nouvel exclos sera créé.

Enfin, des connexions seront réalisées entre ces différents aménagements.

Les travaux prévus sont localisés sur trois parcelles forestières de la forêt domaniale d'Oléron.

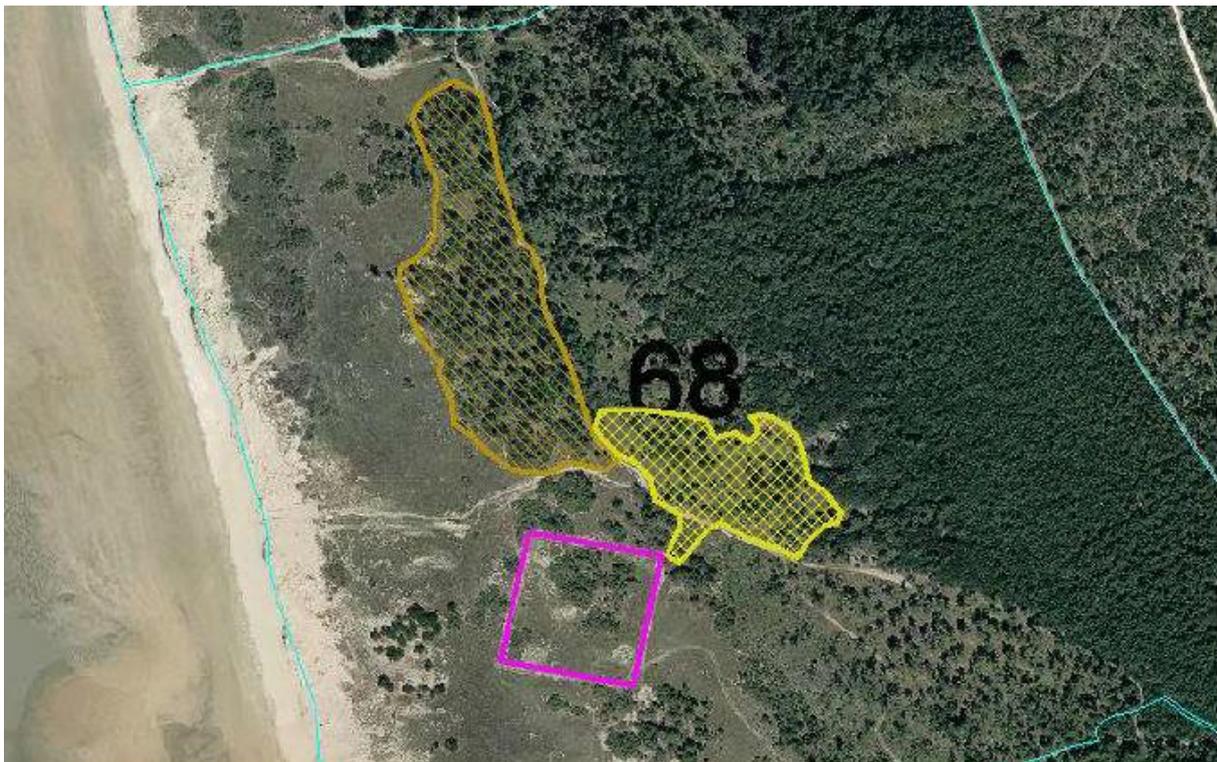
**Parcelle 30 Canton de Vert Bois (Commune de Dolus d'Oléron) :** sont prévus en 2021 des travaux de broyage d'entretien sur 1 ha (en vert sur le plan ci-dessous), de pose de branchage (en rose) et de dégagement des pins maritimes dans la zone entre l'exclos et la zone broyée (en jaune).



**Parcelle 67 à l'est du lagunage (Commune de Grand Village) :** un agrandissement des clairières est prévu sur environ 1,5 ha, avec mise en connexion des différents sites et l'évacuation des bois coupés. Un exclos de 20 m sur 20 m sera installé au niveau d'une garenne sur cette zone.



**En parcelle 68 (Commune de Grand Village) :** un agrandissement des clairières sur 1,15 ha (jaune sur le plan) est prévu, ainsi que l'évacuation des bois exploités. Sur la partie ouest (marron sur le plan), l'enlèvement partiel des pins et l'évacuation des bois sur 2,20 ha sont également envisagés. Enfin, des travaux d'entretien de la clôture, la pose de branchage sur les garennes, la coupe de pins et l'évacuation dans le bosquet seront réalisés (en rose sur le plan ci-dessous).



### MISE EN ŒUVRE DE L'OPÉRATION (À LA DATE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2022)

- Instruction du dossier d'autorisation sur site classé ;
- Fabrication et validation d'un prototype de gîte « tout bois », pour palier à l'utilisation du plastique en milieu naturel, et installation de 30 gîtes en début d'année 2022 ;



Figure 6 - Prototype retenu



Figure 5 - Ancien modèle avec plastique

- Agrandissement et mise en connexion des clairières (coupes de pin et broyage d'entretien) ;
- Entretien de l'enclos existant ;
- Installation d'un nouvel exclos sur la parcelle 67 ;
- Export des ligneux.





Figure 7 - Travaux réalisés sur l'île d'Oléron dans le cadre du Plan de relance verte

#### ➤ **Maintien des habitats en reliquat dunaire des grands lacs médocains et du littoral girondin (Cistude Nature)**

L'objectif de ce projet est de créer des abris à Lézard ocellé ainsi que des voies de dispersion (type murets, haies vives) afin d'assurer la continuité écologique des populations situées sur les reliques dunaires aux abords des grands lacs médocains et des noyaux de populations en littoral girondin.

##### *Description du projet :*

Le projet se localise en Gironde, sur les communes d'Hourtin, Carcans, Lacanau, Le Porges.

Le programme scientifique « les Sentinelles du Climat » (2016-2022), coordonné par Cistude Nature, a permis de mettre en évidence des noyaux de populations de Lézard ocellé en milieu dunaire girondin qui montre une dynamique nécessitant un effort de conservation. L'existence de petits noyaux isolés sur les reliques dunaires des grands lacs médocains, situés plus à l'intérieur des terres, est une information importante à prendre en compte dans la conservation de cette espèce en Gironde, le recul de la dune par érosion n'offrant comme repli possible à ces populations qu'une colonisation des terres. Permettre que ces populations perdurent, mais également qu'elles puissent communiquer à terme par des voies vertes de dispersion, est le fondement d'une bonne conservation. Chaque année, deux sites, une réserve dans les terres et un site littoral, feront l'objet d'aménagements. Sur chacun des sites, des gîtes à Lézard ocellé seront disposés lors des coupes rases de l'ONF ou lors d'actions de gestion des Réserves. Des voies vertes seront aménagées ou restaurées pour faciliter les déplacements au sein des sites et, si possible, entre les sites pour assurer les déplacements intersites des individus. Les travaux seront effectués en dehors de la période de ponte et d'émergence des juvéniles.

### **MISE EN ŒUVRE DE L'OPÉRATION (À LA DATE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2022)**

- Recherche bibliographique sur les actions d'ouverture du milieu et sur les données d'observation dans les secteurs ciblés.
- Visite de secteurs en bordure de lacs médocains d'Hourtin et Carcans (nouvelles observations réalisées à cette occasion).
- Échanges avec les gestionnaires de la Réserve de Cousseau sur les protocoles de suivi de l'espèce existant pour la remontée d'observation et discussion sur la gestion des habitats engagée.

La période COVID a retardé la prise de contact avec la réserve de Cousseau et l'ONF sur cette thématique précise bien qu'il s'agisse de partenaires interagissant habituellement avec Cistude Nature sur d'autres programmes. La réunion de consultation prévue initialement avec l'ensemble des partenaires (Cistude Nature, ONF, Réserve de Cousseau) n'a pas eu lieu au printemps d'où un décalage du calendrier prévisionnel notamment pour la réalisation concrète de gîtes lors de création de coupes franches et d'entretien de clairières, reportée à 2022.

### **ACTIONS DE COMMUNICATION ENGAGÉES**

Des actions de sensibilisation ont parallèlement été menées :

- Sensibilisation aux problématiques de conservation du Lézard ocellé lors d'une animation « Reptiles » (sortie grand public) sur la Réserve d'Hourtin (gestionnaire ONF).
- Réalisation en cours d'une petite exposition en trois posters roll-up sur le Lézard ocellé. Le premier poster apportera des informations sur la biologie/écologie du Lézard ocellé et sur les impacts auxquels il doit faire face sur notre territoire. Le deuxième volet porte sur le Lézard ocellé en milieu de coteaux calcaires et son alliance avec l'activité de pastoralisme. Le 3<sup>ème</sup> volet sera consacré aux problématiques en milieu dunaire et aux actions de gestion développées dans le plan de relance.

### **c) Population atlantique continentale**

Dans le cadre du plan France Relance, la LPO aide à l'installation d'un agriculteur sur un secteur à Lézard ocellé dans le Cantal (vallée du Lot) :

- Finalisation des démarches de l'achat de la parcelle ;
- Chantiers participatifs pour permettre la mise à l'herbe des moutons dès le printemps 2022 (ouverture de milieux + clôtures) ;
- Conventionnement avec des agriculteurs partenaires ;
- Restauration et création d'ouvrages en pierres sèches (murets + gîtes artificiels).

Le programme « Pastoralisme et Lézard ocellé », porté par Cistude Nature, se poursuit en Dordogne. Cette expérience s'avère enrichissante, notamment en matière de concertation avec agriculteurs et élus pour trouver des solutions adaptées et acceptées par les acteurs chargés de la mise en application du programme.



Figure 8 - Supports de communication du programme "Pastoralisme et Lézard ocellé"

En avril 2020, dans le cadre du Plan de relance verte en Nouvelle-Aquitaine, la Société Herpétologique de France a été sollicitée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour proposer des actions visant la restauration de milieux abritant le Lézard ocellé et pouvant être mises en œuvre dès l'année 2021. La mobilisation du réseau régional d'acteurs a permis de faire émerger quatre projets en faveur du Lézard ocellé portés par les acteurs suivants : Cistude Nature, l'Office National des Forêts, OBIOS et le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine. **Deux projets** concernent les populations atlantiques continentales.

### ➤ Restauration de pelouses calcaires thermophiles (Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine)

Ce projet a pour objectifs :

- Un entretien par pâturage ovin de pelouses calcaires thermophiles et milieux associés,
- La restauration mécanique de pelouses calcaires thermophiles et milieux associés.

#### *Description du projet :*

Les secteurs d'intervention sont deux sites du Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine : Coteau du Légal (Les Farges, 24) et Coteaux calcaires du Brungidour et des Foncillières (Condat-sur Vézère, 24) sur lesquels des parcelles sont en maîtrise foncière ou d'usage.

Les sites abritent des populations de Lézard ocellé sur des milieux ouverts et semi ouverts de coteaux calcaires (pelouses sèches, fourrés thermophiles). La fermeture de ces milieux, consécutive à l'abandon des pratiques pastorales extensives, entraîne une perte d'habitats favorables au Lézard ocellé. Il s'agit donc de mettre en place :

- ✓ des pratiques de gestion pastorale favorable au maintien des milieux ouverts,

✓ des travaux de restauration mécaniques pour les secteurs les plus fortement embroussaillés.

Un partenariat avec des éleveurs ovins locaux a été instauré permettant ainsi le pâturage d'une partie de ces deux sites. Ce projet permettra de démultiplier les actions d'entretien par pâturage sur ces territoires.

### MISE EN ŒUVRE DE L'OPÉRATION (À LA DATE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2022)

#### Coteau du Légal (Les Farges) :

- 9,3 ha de pelouse sèches et milieux associés ont été pâturés entre le 10 avril et le 1er mai 2021 par un troupeau composé de 160 brebis et 60 agneaux ;
- 1 ha de pelouses calcaires et milieux associés (fourré à genévriers) a été entretenu à l'aide d'opération de débroussaillage et de gestion des repousses de ligneux au cours de l'hiver 2021/2022 ;
- Plusieurs layons ont été créés ou entretenus (pour un linéaire total d'environ 1.5km) sur des parcelles pâturées afin de faciliter la mise en œuvre du pâturage et la circulation du troupeau de brebis.



Figure 9 - Travaux de réouverture sur le coteau du Légal

### Coteau du Brungidour et des Focillières :

30 ha de pelouses calcaires et milieux associés ont été pâturés sur deux périodes différentes : entre le 21 mars et le 8 avril 2021 par un troupeau composé de 59 brebis, puis entre le 25 juillet 2021 et 08 septembre 2021, avec un troupeau de 150 brebis.

2.48 ha de pelouses calcaires et milieux associés ont été entretenus ou restaurés au cours de l'hiver 2021/2022 à l'aide d'opération de débroussaillage, de gestion des repousses de ligneux ou de bûcheronnage. L'association de réinsertion La main forte a réalisé tous les travaux mécaniques. Tous les résidus de coupe ont été exportés par l'Échappée pastorale via du débardage à cheval.



Figure 10 - Travaux de réouverture sur les Coteaux du Brungidour et des Focillières

## ➔ **Restauration de coteaux calcaires thermophiles (Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine)**

L'objectif de ce projet est la restauration mécanique d'habitats à Lézard ocellé.

### *Description du projet :*

Les secteurs d'intervention sont des sites pour lesquels le CEN NA possède la maîtrise foncière ou d'usage des parcelles :

- ✓ Coteau du cingle de Trémolat, Trémolat (1,4 ha)
- ✓ Coteau de Borrèze, Borrèze (26 ha)
- ✓ Coteau de Saint-Just, Saint-Just (25 ha)
- ✓ Coteau de la Lécune, Saint Pompont (1 ha)

Ces sites abritent des populations de Lézard ocellé sur milieux ouverts et semi ouverts de coteaux calcaires (pelouses sèches, fourrés thermophiles, ...). La fermeture de ces milieux entraîne une perte d'habitats favorables au Lézard ocellé. Il s'agit donc de mettre en œuvre des travaux de restauration mécanique pour les secteurs les plus fortement embroussaillés.

### **MISE EN ŒUVRE DE L'OPÉRATION (À LA DATE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2022)**

À la date du 1<sup>er</sup> mars 2022, cette action n'avait pas encore été engagée. Les actes d'acquisition des sites sont en cours de signature. Les actions seront engagées en 2022.

## 7. Évaluer régulièrement l'adéquation entre la répartition du Lézard ocellé et les zonages environnementaux

La prise en compte du Lézard ocellé dans les zonages environnementaux, les porters à connaissance, la gestion et la protection, est globalement bonne. Cependant, le travail de recherche en marge de l'aire de répartition de l'espèce pourrait entraîner la découverte de nouvelles populations qui appelleront la désignation de zonages complémentaires.

Chaque année, la répartition de l'espèce sera confrontée aux zonages environnementaux, ainsi qu'aux outils de modélisation de présence, afin de visualiser les secteurs où la désignation de nouveaux espaces serait prioritaire.

Une carte ciblant les zones prioritaires sera produite chaque année et diffusée aux DREAL des régions où l'espèce est présente, ou potentiellement présente, ainsi qu'aux animateurs régionaux du plan.

### ➔ Animation nationale

La réactualisation de la carte de répartition de l'espèce a permis une analyse plus fine de la prise en compte du Lézard ocellé dans les zonages environnementaux. Un travail a été mené sur chacun des 27 départements abritant l'espèce et a permis d'analyser pour chacun d'entre eux la situation au regard :

- des zonages de protection forte (APB, RB, RNN, RNR, cœur de PN),
- des zonages Natura 2000, même si l'espèce n'est pas une espèce de la DHFF,
- des zonages permettant une gouvernance environnementale (PNR, zonage adhésion PN),
- des ZNIEFF de type 1 et 2.

Le document a fait l'objet d'une relecture par les différents experts régionaux travaillant sur l'espèce. Il est apparu que certaines des données issues de la concaténation des bases de données suivantes : CEN PACA, INPN, Cistude Nature, GMHL, NE17, SINP Occitanie, GeoNature SHF, sont incorrectes et impliquent un travail de validation. Ces données sont cependant minoritaires et ne remettent pas en question la fonctionnalité globale du document, qui est de mettre en lumière des secteurs à fortes densité de population, prioritaires pour la désignation de zonages environnementaux. Une mise à jour du document pourra être proposée lorsque le travail global de validation des données aura été fait, cependant, les participants aux Journées Techniques regrettant que le document n'ait pas été diffusé alors qu'il est utilisable en l'état, d'autant plus dans le cadre de la réalisation de la SNAP, le document sera mis à disposition des acteurs qui le souhaitent.

### ➔ Animations régionales

#### a) Population méditerranéenne

Une analyse multi-taxons a été réalisée dans le cadre de la SAP. Elle a permis de mettre en évidence que le Lézard ocellé était l'une des espèces de vertébré les moins bien représentées dans le réseau de protection forte.

## 8. Faciliter et systématiser la prise en compte du Lézard ocellé par le biais des outils de porter à connaissance (ZNIEFF) et de planification (PLU, PLUI, SCOT)

La désignation de ces espaces, sans revêtir un caractère réglementaire, attire l'attention sur des milieux à enjeux lors de la réalisation des dossiers d'aménagement du territoire (SCOT, PLU(I), études d'impact, etc.) et constitue un élément concret en faveur de la prise en compte des sensibilités de la zone concernée. La multiplicité des projets de territoires et d'aménagements font émerger la nécessité d'améliorer et systématiser la prise en compte du Lézard ocellé. Le SINP constitue un outil de partage de la connaissance, première étape de la prise en compte de la biodiversité. Leur caractère public leur confère une légitimité, notamment dans le cadre des PNA également issus de la politique publique. Le SINP apparaît comme un socle de connaissances pour la prise en compte de la biodiversité et permettent la mise à jour des ZNIEFF, le travail sur les TVB, la mise en œuvre du SRADETT, etc.

Les animateurs régionaux du PNA et le service biodiversité des DREAL veilleront à la bonne prise en compte de l'espèce dans les projets d'aménagements du territoire.

La mise à jour des ZNIEFF, programmée en 2025, devra refléter la réactualisation des connaissances sur la répartition de l'espèce (action n°1). Les référents régionaux seront amenés à s'investir dans cette réflexion et pourront proposer une méthodologie visant à intégrer aux zonages l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation du cycle biologique de l'espèce.

À l'échelle communale ou inter communale, la présence de l'espèce doit être renseignée dans les zonages inscrits au PLU ou au PLUI. Le rôle des associations locales, qui ont une excellente connaissance des enjeux et des contextes de leurs territoires, est déterminant pour une bonne mise en œuvre de cette action.

Cette action mérite, par ailleurs, une animation inter-PNA. L'envoi de lettres types, précisant les espèces sensibles présentes, aux communes qui travaillent sur leurs PLU, avec la mise à disposition d'une carte de sensibilité, faciliterait la prise en compte des enjeux environnementaux par les communes.

Par ailleurs, la fonctionnalité du SINP facilitera à l'avenir la prise en compte de l'espèce.

### a) Population méditerranéenne

La mise à jour des ZNIEFF dans la Drôme permet une recherche des espèces déterminantes dont le Lézard ocellé fait partie.

La mise à jour en continue des ZNIEFF par le CEN PACA a déjà permis l'intégration d'une nouvelle donnée de Lézard ocellé.

Une [carte de probabilité de présence](#) a été publiée sur le site SIG de la DREAL PACA. Elle est issue du travail de modélisation réalisé par le CEN PACA et le CNRS – Chizé en 2018. Cette cartographie a déjà été utilisée en amont des études d'impact pour justifier la mise en place d'inventaires poussés pour le Lézard ocellé. En 2022, le CEN PACA, travaillera sur un projet de création d'une carte de sensibilité croisant la probabilité de présence et les données de pression (urbanisation, infrastructures).

### b) Population atlantique continentale

Des échanges ont eu lieu entre le bureau d'études Even Conseil, en charge de l'élaboration du document, et NEO, afin que le Lézard ocellé soit mieux pris en compte par le SCOT "Pays Bourrian" (46). En effet, il s'est avéré que la cartographie de la sous-trame des milieux secs élaborée par ce bureau d'études, trop sélective car basée sur des critères trop restrictifs, ne se superposait que très partiellement aux points d'observations connus dans cette zone. NEO a donc recommandé à Even

Conseil de revoir sa méthodologie pour que les patches de pelouses sèches/landes sèches de ce SCOT englobent mieux l'espèce.

## 9. Rédiger un guide de gestion des habitats

Fort de l'évaluation des méthodes de gestion mises en œuvre pour la conservation de l'espèce (action 3), un guide pourra être rédigé afin de valoriser les expériences acquises.

La mise en place d'une plateforme de téléchargement proposant des documents relatifs à la gestion des sites abritant le Léopard ocellé au niveau national est souhaitable afin de capitaliser les expériences de gestion menées depuis de nombreuses années. Un travail régulier d'animation auprès des acteurs, visant à récolter les documents, est à mettre en œuvre tout au long du plan.

Un travail d'analyse et de synthèse, s'appuyant sur ces expériences de gestion, pourra ensuite être conduit pour aboutir à la rédaction du guide en fin de plan (2028).

Cette action est programmée pour 2028.

L'ensemble des participants aux Journées Techniques a constaté le manque de publications sur la gestion conservatoire des habitats du Léopard ocellé et particulièrement de retours d'expériences. Pourtant il existe de nombreuses initiatives. Il faut désormais capitaliser les différentes expériences menées et désigner des sites propices à l'évaluation de mesures telles la réouverture de milieux, la mise en pâturage ou la pose de gîtes artificiels. La mise à disposition des acteurs de la conservation de nombreux retours d'expériences compose, au fil du temps, une base solide pour les préconisations de gestion. Elle s'avère indispensable et doit désormais être constituée. Une fiche type sera proposée à l'ensemble des acteurs du PNA pour que tous ceux qui le souhaitent puissent partager les actions de gestion mises en œuvre sur leur territoire. Ces fiches seront accessibles sur un espace partagé.

## 10. Sensibiliser et former les acteurs de l'aménagement du territoire à la prise en compte du Lézard ocellé

La formation des acteurs de l'aménagement du territoire est un facteur clé dans la prise en compte de l'espèce dans les projets d'aménagement du territoire.

Des formations seront mises en place au niveau régional. Elles pourront porter sur les moyens à mettre en œuvre pour une bonne détection de l'espèce, sur l'évaluation de la qualité des dossiers Éviter-Réduire-Compenser, sur l'écologie de l'espèce, sur la prise en compte de l'espèce dans les zonages environnementaux. Elles s'adresseront aux DREAL, DDT/M, bureaux d'études, collectivités locales et territoriales, élus locaux, etc.

### a) Population atlantique continentale

Une formation à la recherche et à la détection du Lézard ocellé a été organisée par NEO, dans le cadre du stage annuel "Initiation à l'herpétologie" (18, 19 et 20 juin 2021, Gréalou, PNRCQ, Lot). Le stage a eu lieu cette année au cœur du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, qui héberge les plus importantes populations de Lézards ocellés hors-zone méditerranéenne en France. Les stagiaires (étudiants en SVT, naturalistes amateurs, techniciens bureau d'études, personnel DREAL...) ont pu se former à la recherche et à l'observation de cette espèce emblématique des causses du Quercy, bien présente dans les pelouses sèches situées autour de la structure d'accueil. Ont été abordés de façon théorique et pratique :

- La sélection de l'horaire de recherche/observation en fonction des conditions météorologiques (T°C, couverture nuageuse, vent),
- Les techniques adaptées d'approche et de progression sur le terrain,
- L'identification des gîtes potentiels,
- La détection à distance des individus, aux jumelles et/ou à la longue vue,
- La recherche des indices de présence (mues, crottes).

De nombreux individus des deux sexes ont été observés, parfois longuement. Plusieurs indices de présence ont également été récoltés et examinés.



Figure 11 - Crotte de Lézard ocellé (Photo Isabelle Chauvin)

## 11. Réaliser des actions de sensibilisation à destination des socio-professionnels et du grand public

Agriculteurs, forestiers, viticulteurs, chasseurs, peuvent être amenés à gérer des espaces abritant le Lézard ocellé. Une communication sur les enjeux de conservation de l'espèce et les modalités de mise en œuvre d'une gestion favorable à l'espèce apparaît pertinente.

Des actions de sensibilisation et des formations à destination des agriculteurs, forestiers, viticulteurs, chasseurs, seront mises en place en région. Des synergies avec d'autres PNA seront recherchées, afin de gagner en efficacité et ainsi faciliter l'approche des socio-professionnels. L'objectif de cette action est de permettre une meilleure prise en compte de l'espèce dans les activités qui peuvent avoir un impact sur sa conservation.

La biologie et l'écologie de l'espèce seront abordées au cours de ces formations et des actions de gestion pouvant être favorables à l'espèce seront présentées. Les actions déjà en cours, comme celle-ci : <https://www.lacooperationagricole.coop/fr/agriculture-durable/proteger-le-lezard-ocelle-menace-de-disparition>, seront valorisées.

Cette action implique de valoriser les supports déjà existants (plaquettes, film, posters, etc.).

Les acteurs intégrant la prise en compte du Lézard ocellé dans leurs pratiques pourront ensuite être accompagnés s'ils le souhaitent.

Des campagnes de sensibilisation, par le biais d'animations scolaires ou grand public, de conférences, d'expositions ou d'événementiels présentant l'espèce dans son milieu, de publications d'articles, d'émissions de radio ou de télévision, seront régulièrement mises en place.

Afin de sensibiliser scolaires et grand public, il existe déjà de nombreux supports.

Une communication ciblée, et en lien avec les autres PNA, pourrait être mise en place sur les conséquences de la divagation des chiens notamment en milieu dunaire, et plus largement sur l'impact des animaux domestiques sur la conservation de l'espèce.

Un travail en partenariat avec les CPIE apparaît pertinent afin d'identifier et élaborer, avec des experts en pédagogie, des outils et supports permettant un travail de sensibilisation efficace.

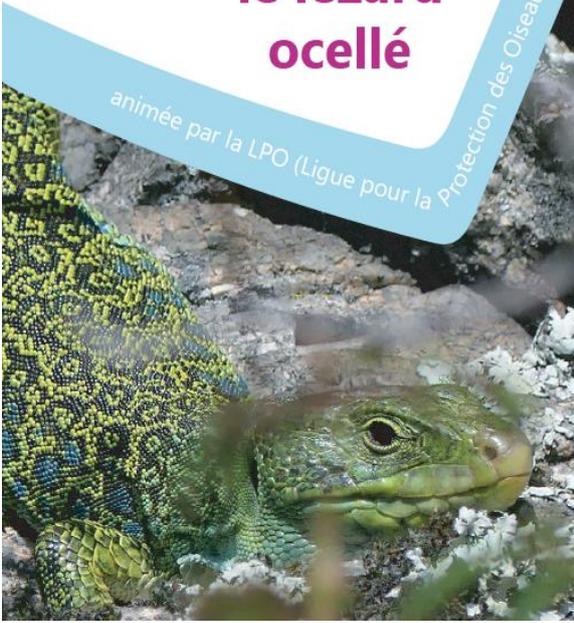
### a) Population méditerranéenne

Le COGard accompagne plusieurs viticulteurs gardois en Vallée du Rhône et Sommiérois. Le Château Font Barrière propose une cuvée « Y'a pas d'Lézard ». La communication est basée sur l'impact positif d'un écosystème varié sur la bonne santé du vignoble.



Figure 12 - Cuvée "Y'a pas d'Lézard" du Château Font Barrière

La LPO AURA porte un projet en partenariat avec des vignerons en vallée du Rhône. Deux soirées de sensibilisation ont été réalisées en partenariat avec Arche Agglo. Une journée de sensibilisation à destination du grand public a également été organisée sur le terrain.




**FORMATION**  
**le lézard**  
**ocellé**

animée par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux)

**Vendredi**  
**25 juin**

 18h30  
 Site ARCHE Agglo de Mauves

**Formation en salle**

- Découverte de la diversité des reptiles présents sur le territoire
- Focus sur le lézard ocellé, une espèce emblématique à rechercher

**Samedi**  
**26 juin**

 7h  
 Départ de la boucle de Morens, Étables (parking P1)

**Formation sur le terrain**

- Visite de sites favorables sur l'Espace Naturel Sensible Doux Duzon Daronne
- Prospection des reptiles notamment le lézard ocellé

Inscriptions conseillées à [s.forot@archeagglo.fr](mailto:s.forot@archeagglo.fr)  
 Une prochaine session sera proposée le vendredi 10 septembre et samedi 11 septembre 2021.

[www.archeagglo.fr](http://www.archeagglo.fr)


 AGIR pour la BIODIVERSITÉ





Figure 13 – Affiche sortie grand public organisée par la LPO AURA

Les vignerons de Cascastel ont exposé des clichés de Lézard ocellé, réalisés par l’AHPAM et Ecodiv, dans les locaux de la coopérative. Un sentier de découverte du Lézard ocellé a parallèlement été créé au sein des vignes du domaine : <https://www.youtube.com/watch?v=ZYoxfGvIErs>.

**LES ESPACES NATURELS sensibles de l'Aude**

**Pourquoi un sentier d'interprétation ?**

Créée en 1921, la cave coopérative des Maîtres vignerons de Cascastel revendique depuis toujours une taille humaine et le respect de son environnement. Consciente de son impact sociétal, la cave a mis en place une démarche interne qui lui est propre : la démarche REVE, Respectueuse de l'Être humain, de la Vigne et de l'Environnement. Cette démarche englobe les certifications biologiques et HVE3 et va au-delà en intégrant des actions concrètes pour la biodiversité et un accompagnement technique très poussé des vignerons.

En 2018, un partenariat naît entre la cave coopérative et deux associations herpétologiques – entendez par là « spécialistes des reptiles » : l'association herpétologique de Provence Alpes Méditerranée (Ahpam) et l'association audoise Écodiv. Par une charte, les vignerons s'engagent à favoriser le plus prestigieux de nos lézards : le Lézard ocellé (*Timon lepidus*), qui fréquente les vieux murets de pierres sèches. L'enherbement des tournières (bandes de terre en lisière de champ, où l'on fait tourner les engins agricoles) et la rénovation des murets deviennent une priorité !

## LE SENTIER DE DÉCOUVERTE

**CASCATEL**  
VIGNERONS ARTISANS

*timon lepidus*

**Une mosaïque de milieux**

Lové dans la vallée de la Berre, à 20 kilomètres de la Méditerranée, le vignoble de Cascastel héberge une riche biodiversité, reflet de sa position au pied des premiers reliefs marquant des Corbières maritimes : la serre de Quintilan (589 m) et le Montouloué de Pôrilou (707 m). Le socle rocheux est constitué de schistes acides, mais aussi de lentilles calcaires. La vigne se développe ainsi au sein d'une belle mosaïque de milieux naturels, comme les formations arbustives denses sur sol acide (maquis) ou calcaire (garrigue), la chânaie verte ou la pinède d'Alep. Dans cette ambiance souvent sèche, l'eau s'imisce sous la forme de suintements temporaires, de mares ou de petits ruisseaux limpides bordés d'une végétation spécifique.

**Vous êtes ici**

UNE BIODIVERSITÉ REMARQUABLE !

LE SENTIER DE DÉCOUVERTE TIMON LEPIDUS

LE LÉZARD OCELLÉ, SYMBOLE D'UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

LES MURETS DE PIERRES SÈCHES, HABITAT DU LÉZARD OCELLÉ

Longueur du sentier : 2,6 km  
0 100 m

**C'est à la découverte du Lézard ocellé (*Timon lepidus* pour les intimes), parmi les divers cépages de ce terroir et dans son milieu de vie, que nous vous convions sur ce parcours accessible à tous.**

Laissez-vous porter !



## b) Population atlantique continentale

Des actions de sensibilisation à destination des élus, des agriculteurs et du grand public ont été menées dans le cadre du projet Lézard ocellé et Pastoralisme de Cistude Nature.



La démarche de partenariat engagée avec les agriculteurs dans ce programme a été valorisée dans le cadre d'une interview intitulée « Rencontre avec le Département de la Dordogne » mise en ligne sur YouTube : <https://youtu.be/RVYjn6APQ2Q>.

Le Lézard ocellé a été « la vedette » du stage herpéto encadré par NEO en juin 2021 ([cf. paragraphe 10.](#)).

Le LEGTA Charlemagne de Carcassonne propose à ses étudiants une sensibilisation spécifique à la prise en compte de la biodiversité dans les exploitations et réalise une formation sur la création de gîtes à reptiles.

## 12. Mettre à jour et diffuser le guide ERC

Au cours du 1er PNA, un guide a été rédigé, dans le cadre de la déclinaison interrégionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, afin de permettre une meilleure prise en compte du Lézard ocellé en amont des dossiers d'aménagement du territoire. Ce guide concerne uniquement le domaine biogéographique méditerranéen. Or, il s'agit d'un outil qui peut être utile sur l'ensemble de l'aire de présence de l'espèce.

Une mise à jour régulière de ce guide permettra de valoriser les retours d'expériences, mais également de présenter de nouvelles mesures en lien avec l'évolution de la connaissance sur la biologie et l'écologie de l'espèce.

Le guide sera adapté pour un usage sur l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce. Il a pour objectif de mettre à disposition des services instructeurs et des porteurs de projets une synthèse des connaissances qui doivent être prises en compte pour éviter, ou réduire le cas échéant, l'impact du projet sur l'espèce.

Un cahier des charges sera préalablement défini par la DREAL coordinatrice, après concertation avec l'ensemble des DREAL des régions abritant l'espèce.

Le document sera soumis à la relecture des membres du comité de pilotage du PNA puis devra être validé par le CNPN ou les CSRPN des régions concernées. Il sera ensuite diffusé auprès du réseau et mis en ligne sur le site Internet de la SHF et des DREAL concernées par la présence de l'espèce. Il pourra être téléchargé par tous les porteurs de projets et servira dans l'évaluation de la qualité des dossiers de demande devant appliquer la séquence ERC qui impactent le Lézard ocellé.

Le guide sera ensuite enrichi régulièrement, afin de proposer une carte de répartition de l'espèce à jour, mais également des retours d'expériences sur des mesures mises en œuvre au cours de précédents dossiers.

### ➔ Animation nationale

En 2021, une analyse de données issues de la base de données Onagre a été réalisée sur la période 2013-2020, afin de mieux cerner la problématique du Lézard ocellé dans la séquence ERC, et présentée lors d'une réunion de travail en novembre 2021. Bien que la BDD Onagre ne constitue pas un état des lieux exhaustif, l'analyse a permis de montrer que le nombre de dossiers impactant le Lézard ocellé était important, particulièrement au sein de la zone méditerranéenne, et concernait tous types d'aménagements (infrastructures linéaires, urbanisation, carrière, énergie renouvelable).

Il convient de souligner que les dossiers pris en compte ne concernent que des atteintes directes à l'espèce puisque l'habitat du Lézard ocellé n'est protégé que depuis janvier 2021. Une nouvelle extraction sera réalisée sur la période 2021-2022 pour voir l'évolution du nombre de dossiers et la prise en compte des habitats de l'espèce.

Un guide encadrant la séquence ERC a été rédigé par le CEN PACA en 2018. Ce guide, très scientifique, présente de façon détaillée les protocoles de recherche de l'espèce. Il doit être complété par une partie plus opérationnelle sur la mise en œuvre de la séquence. L'idée est de reprendre la structure du guide ERC du Cerema afin de faciliter son appropriation, sans pour autant rédiger un catalogue de mesures « prêtes à l'emploi ». Il s'appuiera sur les documents suivants :

- [Cerema - CGDD \(2018\). Évaluation environnementale – Guide d'aide à la définition des mesures ERC ;](#)
- [Guide de mise en œuvre de l'approche standardisée du dimensionnement de la compensation écologique \(mai 2021\) ;](#)
- [Guide pour la mise en œuvre de l'évitement \(mai 2021\).](#)

Un groupe de travail a été constitué pour travailler sur le sujet. Une proposition de plan a été discutée au cours des Journées Techniques et des participants ont émis le souhait de participer à

l'élaboration de ce document. Il sera constitué sur le modèle du [document réalisé dans le cadre du PNA en faveur de la Cistude d'Europe](#).

La rédaction fera l'objet d'une concertation régulière du groupe de travail.



**Plan national d'actions en faveur  
du Lézard ocellé**

**État des lieux**  
Le Lézard ocellé dans la séquence Éviter-Réduire-Compenser



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Mercredi 30 mars 2022*

## 13. Animer le site Internet du PNA

Le PNA Lézard ocellé bénéficie d'un site dédié, hébergé sur le site de la SHF : <http://leopard-ocelle.org/index.php/en-region/>. L'alimentation régulière de ce site avec les actualités sur l'espèce, des documents pédagogiques, des articles scientifiques, etc. lui confère tout son intérêt.

Le site Internet actuel sera repensé afin de présenter une meilleure ergonomie. Il proposera :

- => Une page de présentation de l'espèce,
- => Une page sur l'actualité du PNA,
- => Une page consacrée aux références bibliographiques scientifiques et techniques,

Les documents sans restriction de diffusion seront proposés au téléchargement. Pour les autres, les références complètes seront fournies.

Le site sera régulièrement réactualisé, afin d'intégrer les nouveaux éléments de connaissances et permettre ainsi une bonne diffusion des dernières avancées scientifiques et techniques auprès des acteurs de la conservation de l'espèce.

### ➔ Animation nationale

Le site Internet du [PNA Lézard ocellé](#) est régulièrement mis à jour. Suite au Copil qui s'est tenu en mars 2021, ont été ajoutés :

- Le CR du Copil du 12 mars 2021,
- Le bilan 2020 de la mise en œuvre du plan,
- La plaquette de présentation du PNA.

Le site a également été enrichie des actualités suivantes :

- <https://www.onf.fr/onf/+c05::en-foret-du-pays-de-monts-vendee-les-forestiers-protigent-le-lezard-ocelle.html>
- [Les vigneron coopérateurs de Cascastel au secours du Lézard ocellé](#) – La revue du vin de France, le 29 octobre 2020
- [Vers la création d'un sentier de découverte du Lézard ocellé à Cascastel-des-Corbières](#) – L'indépendant, 07 novembre 2020
- [Aude : des viticulteurs de Cascastel-des-Corbières au chevet du Lézard ocellé](#) - France 3 Occitanie, le 20 avril 2021
- [Zoom sur le Lézard ocellé, espèce en voie d'extinction](#) – RCF radio, le 26 mai 2021
- [Le lézard ocellé guide les écoliers pour un amusant rallye découverte](#) – Midi libre, le 22 juin 2021
- [Lézard ocellé et pastoralisme en Dordogne avec Cistude Nature](#) – France bleu, le 1 juillet 2021
- [Biodiversité : ENGIE Green aménage des gîtes pour protéger le lézard ocellé sur ses parcs solaires d'Istres](#) – TECSOL, le 21 juillet 2021
- [Au cœur de l'Ardèche, des naturalistes sont à la poursuite du lézard ocellé](#) – Le Dauphiné Libéré, le 3 août 2021

- Naissance d'un Lézard ocellé au Zoodyssée de Chizé dans les Deux-Sèvres – France 3 Nouvelle-Aquitaine, le 12 août 2021.



Société herpétologique de France | La SHF

LA SHF PROJÉT ASSOCIATIF NOS ACTIONS ATLAS EN LIGNE SUIVIS RESSOURCES

SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE | LA SHF > LE PNA EN FAVEUR DU LÉZARD OCELLÉ

## Le PNA en faveur du Lézard ocellé

Le Lézard ocellé est soumis depuis plusieurs décennies à de multiples pressions (disparition des habitats favorables, fragmentation des populations, changements globaux). Bien que menacées, de nombreuses populations se maintiennent grâce à la mise en œuvre de mesures de conservation adéquates, notamment au travers du Plan National d'Actions.

PNA	DOCUMENTATION	FILM	CONTACTS
-----	---------------	------	----------

Le premier PNA étant arrivé à son terme en 2018, la rédaction d'un deuxième PNA a été confiée à la SHF. Ce travail, mené en 2019, a reçu un avis favorable du CNPN en novembre 2019.

[📄 TÉLÉCHARGER LE PNA II EN FAVEUR DU LÉZARD OCELLÉ](#)  
[📄 TÉLÉCHARGER LA PLAQUETTE DE PRÉSENTATION DU PNA II](#)

### MISE EN ŒUVRE DU PNA

En 2020, la SHF a été désignée structure animatrice du PNA LO par la DREAL Nouvelle Aquitaine. Vous pouvez télécharger le bilan de la mise en œuvre de ce PNA au cours de l'année 2020, ainsi que le compte-rendu des Comités de pilotage ci-dessous :

- 📄 [Compte-rendu du comité de pilotage du 04/03/2020](#)
- 📄 [Bilan de la mise en œuvre du PNA au cours de l'année 2020](#)
- 📄 [Compte-rendu du comité de pilotage du 12/03/2021](#)